

Service des Transports scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES AUTOCAR - LIO

Les pièces à fournir :

- Deux photos d'identité récentes.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, d'E.D.F....).
- Photocopie du dernier bulletin scolaire mentionnant votre affectation pour l'année suivante
- Un certificat de scolarité après la rentrée scolaire (sans faute)



CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

O Gratuit

Date de réception :

O Pénalité: 25,00€ O 195,00€ O Rejet

Demande de carte de transport scolaire

Année scolaire 2023/2024

(Etablir une demande par eleve)

Tout dossier reçu après le 31 juillet se verra appliquer une pénalité de retard de 25€ et ne sera pas assuré d'être traité pour la rentrée. Tout dossier incomplet sera renvoyé ÉLÈVE O 1ère demande O Renouvellement PHOTO Préférez l'inscription et le paiement en ligne sur : lio-occitanie.fr Obligatoire Prénom: Date de naissance : Sexe: O Masculin O Féminin À remplir obligatoirement REPRÉSENTANT LÉGAL Nom: Adresse complète: Code postal: Commune :-Téléphone: Portable 1: L__ L__ L__ L__ L__ Portable 2: O En cochant cette case, J'accepte de recevoir des SMS en cas de perturbation sur le réseau ou d'alerte météo. SCOLARITÉ Commune: Nom de l'établissement scolaire : préciser : école, collège, lycée, lycée professionnel, etc O interne O demi-pensionnaire ou externe Régime : Maternelle / Primaire Collège Lycée O 2de O Bac Pro* O PS O CP O 6e O 1e O CAP* O CE1 O 5^e O MS O CE2 O 4e O Tale O GS O CM1 O 3° Enseignement de spécialité/ Section professionnelle/ O CM2 O SEGPA Section Sportive/Langue O ULIS O MLDS 0 2 O ULIS O Section sportive *à préciser obligatoirement si le choix de l'enseignement justifie le O autre (préciser) non-respect de la sectorisation scolaire Avez-vous obtenu une Dérogation : Établissement de secteur O Oui (si oui, joindre obligatoirement une copie de l'attestation) O Non O Non NB : une dérogation de l'Education Nationale ne vaut pas acceptation de la prise en charge de la gratuité du transport scolaire par la Région Les apprentis, étudiants et élèves post-bac ont la possibilité d'accéder aux services de transports scolaires dans la limite des services et places disponibles moyennant une pré-inscription et l'acquisition d'un titre commercial auprès du service régional des mobilités TRANSPORT O Train Mode de transport souhaité (1): O Autocar Nom de l'arrêt ou gare.... Trajet demandé: Commune de montéeNom de l'arrêt ou gare.... (ALLER) Commune de descente (1) : Seule la Région a autorité pour décider, après instruction des droits au transport des élèves, du mode de transport (autocar ou train), du réseau utilisé. Choisir son abonnement : cocher la case correspondante dans le tableau au dos du document.



Notice explicative pour compléter votre demande de carte de transport scolaire régional

Année scolaire 2023/2024

(Etabhr une demande par élève)

Pour plus d'informations contactez le : 0 806 800 350 Maison de la Région - Service régional des Mobilité du Gard Triangle de la gare - 21 Allèe Boissy d'Anglas - 30900 NIMES

CONDITIONS D'ACCÉS

Les conditions du statut d'ayant-droit ouvrant les droits à la gratuité :

- · Habiter dans le Gard
- Habiter à plus de 3 Kms de l'établissement scolaire
- Etre scolarisé(e) de la petite section de maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (hors apprentis) dans un établissement public ou privé sous contrat avec le Ministère de l'Education Nationale, de de l'Agriculture ou de la Défense
- Être scolarisé(e) dans son établissement de secteur ou sur dérogation ou décision d'affectation. (sous conditions d'éligibilité : voir article 2.b du règlement du transport scolaire régional)

Toute inscription tardive au-delà du 31 juillet 2023 se verra appliquer une majoration forfaltaire de 25€.

Dans le cas contraire l'élève est non-ayant-droit à la gratuité et devra s'acquitter d'un accès spécial à 195€/an

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TRANSPORTS SCOLAIRES

(extraits)

L'élève non inscrit aux transports scolaires, qui ne dispose donc pas de titre de transport valable à la rentrée, bénéficie d'une période de tolérance de 10 jours ouvrés afin de régulariser sa situation.

L'élève a l'obligation de faire sa demande de titre de transport scolaire lors de cette période auprès de la Région.

Au terme de ce délai l'élève est en infraction :

Pour accéder au transport, l'élève devra payer un titre de transport commercial.

A défaut d'un titre de transport, l'élève en Infraction, sera redevable d'une amende de 50€.

Ces éléments issus du règlement des transports sont consultables sur le site Internet : Ilo-occitanie.fr

DUPLICATA

Carte ou titre de transport perdu, volé ou détérioré :

S'adresser au service régional des mobilités du Gard qui délivre les duplicatas contre la somme de 10 €.

Voir le site lio-occitanie.fr ou appeler le 0 806 800 350

Ne sont pas concernés par cet imprimé, les élèves qui résident <u>et</u> qui sont scolarisés dans les territoires de :

NIMES METROPOLE, SMTBA(Ales), COGA(Avignon), CAGR(Bagnols).

TARIFS

Je choisis	ABONNEMENTS (Voir conditions tarifaires au dos)	Ayant droit	Tarif avec pénalités de retard (ayants- droits après le 31/07)	Non ayant droit
0	Demi pensionnaire et externe 1 aller-retour par jour scolaire ainsi qu'un accès illimité aux cars de ligne régulière du réseau liO d'Occitanie (du 1er septembre au 31 août 2024).	Gratuit	25€	195€
0	Interne 1 à 2 allers-retours par semaine du calendrier scolaire ainsi qu'un accès illimité aux cars de ligne régulière du réseau liO d'Occitanie (du 1er septembre au 31 août 2024)	Gratult	25€	195€

Le titre de transport pour les non ayants-droits comprend la libre circulation sur le réseau routier li0 d'occitanie du 1er jour de la rentrée scolaire au 31 août 2024.

Merci de joindre si nécessaire le règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC en indiquant au dos les r	iom, prénom et date de
<mark>naissance de l'élève. L'abonnement scolaire sera délivré après règlement de la somme due</mark> (voir détail des tarifs dai	is le cadre ci-dessus)

Je soussigné(e)	certifie l'exactitude des renseignements
portés sur cet imprimé et m'engage à signaler sans délai tout c	hangement intervenu dans la situation de mon enfant.
J'ai lu et j'accepte le règlement régional des transports scolaire	es, consultable sur lio-occitanie.fr

Signature du représentant légal :

L'élève :

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n° 2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Région Occitanie. Leur collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service mis en oeuvre le cas échéant. Les données nécessaires à l'acheminement de l'élève sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en permettre l'organisation et le contrôle, à l'établissement scolaire, le transporteur et l'organisateur final le cas échéant (autorité organisatrice de la mobilité, autorité organisatrice de second rang), et la commune de domicile. Pour prendre connaissance des Informations relatives au traitement de vos données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien sulvant lio-occitanie.fr/RGPD-inscription-scolaire